



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 16 CHAÂBANE 1439 (3 MAI 2018)

*

I- Le conseil a adopté les projets de textes suivants :

✚ Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.18.249** modifiant le décret n° 2-11-195 du 7 chaoual 1432 (6 septembre 2011) pris pour l'application des dispositions de la loi n° 41-10 fixant les conditions et procédures pour bénéficier des prestations du Fonds d'entraide familiale.
2. **Projet de décret n° 2.18.44** modifiant et complétant le décret 2-12-389 du 11 joumada II 1434 (22 avril 2013) fixant les conditions et les modalités d'étiquetage des produits alimentaires.
3. **Projet de décret n° 2.18.293** instituant des mesures particulières relatives à la situation de certains titulaires du certificat de la qualification pédagogique délivré par les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation relevant du département de l'Education Nationale, ayant réussi aux concours de recrutement des cadres du corps des enseignants.
4. **Projet de décret n° 2.18.346** portant modification du droit d'importation applicable au blé tendre et ses dérivés.

✚ Accord International :

- ✚ **Accord** relatif aux services aériens entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la République du Panama, fait à Rabat le 19 Janvier 2018.
 - **Projet de loi n° 14.18** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- L'Inspecteur Général du Ministère de la Justice ;
- Le Directeur des Ressources Humaines au Ministère de la Justice ;
- Le Directeur de la Jeunesse, de l'Enfance et des Affaires Féminines au Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- La Directrice de la Fondation de Promotion des Œuvres Sociales au profit des fonctionnaires et des Agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports.